

COMMÉMORATION

**JOURNEE OFFICIELLE DU SOUVENIR
ANNIVERSAIRE DU « CESSEZ LE FEU EN ALGERIE »
19 mars 1962**

Depuis la Loi du 6 décembre 2012, la République Française a institué une journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

A l'occasion de cette journée nationale, je vous convie, en partenariat avec la FNACA Ile de Ré et les associations locales d'anciens Combattants, à la cérémonie commémorative qui se déroulera :

**samedi 19 mars 2022 à 12H00
au Monument aux Morts**
(rendez-vous au Monument sans formation de cortège).

Le Maire de LA FLOTTE,

Jean-Paul HERAUDEAU

